

États financiers

**OFFICE DE LA QUALITÉ
ET DE LA RESPONSABILITÉ
EN ÉDUCATION**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de
l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 8 juin 2022

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec les informations correspondantes de 2021

	2022	2021
Actifs financiers		
Trésorerie	2 760 494 \$	4 115 251 \$
Placements affectés : fonds affecté par le Conseil [note 2 b)]	8 542 011	8 477 991
Débiteurs (note 3)	291 450	257 853
	<u>11 593 955</u>	<u>12 851 095</u>
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	1 179 009	1 437 064
Actifs financiers nets	10 414 946	11 414 031
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 4)	716 947	334 321
Immobilisations corporelles (note 5)	279 660	403 822
	<u>996 607</u>	<u>738 143</u>
Engagements (note 6)		
Dépendance économique (note 11)		
Excédent accumulé (note 2)	<u>11 411 553 \$</u>	<u>12 152 174 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

_____, président

_____, directeur général des opérations

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022, avec les informations correspondantes de 2021

	2022 Budget (note 10)	2022 Réal	2021 Réal
Revenus			
Ministère de l'Éducation			
Versements d'allocation de base (note 11)	28 002 615 \$	20 836 604 \$	20 224 072 \$
Autres revenus	–	126 238	98 526
	<u>28 002 615</u>	<u>20 962 842</u>	<u>20 322 598</u>
Charges			
Services et frais de location	14 183 599	8 431 906	7 068 414
Salaires	12 520 214	12 236 835	11 339 792
Transport et communication	159 329	110 711	216 176
Fournitures et matériel (note 5)	1 139 473	924 011	740 201
	<u>28 002 615</u>	<u>21 703 463</u>	<u>19 364 583</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	–	(740 621)	958 015
Excédent accumulé, au début de l'exercice	12 152 174	12 152 174	11 194 159
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	<u>12 152 174 \$</u>	<u>11 411 553 \$</u>	<u>12 152 174 \$</u>
L'excédent accumulé comprend :			
Affectation externe		2 869 542 \$	3 674 183 \$
Affectation interne [note 2 b)]		8 542 011	8 477 991
		<u>11 411 553 \$</u>	<u>12 152 174 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2022, avec les informations correspondantes de 2021

	2022 Budget (note 10)	2022 Réel	2021 Réel
Excédent (déficit) de l'exercice	– \$	(740 621) \$	958 015 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(83 601)	(139 684)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	221 241	207 763	204 224
	221 241	124 162	64 540
Acquisition de charges payées d'avance	–	(716 947)	(334 321)
Utilisation de charges payées d'avance	–	334 321	462 990
	–	(382 626)	128 669
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	221 241	(999 085)	1 151 224
Actifs financiers nets, au début de l'exercice	11 414 031	11 414 031	10 262 807
Actifs financiers nets, à la fin de l'exercice	11 635 272 \$	10 414 946 \$	11 414 031 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec les informations correspondantes de 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent (déficit) de l'exercice	(740 621) \$	958 015 \$
Amortissement des immobilisations corporelles sans effet sur la trésorerie	207 763	204 224
	<u>(532 858)</u>	<u>1 162 239</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(33 597)	1 038 275
Créditeurs et charges à payer	(258 055)	(644 301)
Charges payées d'avance	(382 626)	128 669
	<u>(1 207 136)</u>	<u>1 684 882</u>
Investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(83 601)	(139 684)
Investissement		
Variation nette du fonds affecté par le Conseil	(64 020)	(100 061)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 354 757)	1 445 137
Trésorerie au début de l'exercice	4 115 251	2 670 114
<u>Trésorerie à la fin de l'exercice</u>	<u>2 760 494 \$</u>	<u>4 115 251 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

La province de l'Ontario a créé l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'« Office ») en vertu de la *Loi sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* de juin 1996. Son objectif consiste à rehausser le niveau de responsabilité et à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Ontario au moyen d'évaluations et d'examens fondés sur des données objectives, fiables et pertinentes, ainsi qu'en diffusant en temps opportun auprès du public les renseignements obtenus et des recommandations formulées visant à améliorer le système d'éducation.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, tel qu'établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada ») et, si pertinentes, aux recommandations du Conseil des normes comptables de CPA Canada, reflètent les méthodes comptables détaillées ci-dessous.

a) Constatation des revenus

L'Office est subventionné par le ministère de l'Éducation selon des arrangements budgétaires préétablis. L'Office reçoit des versements d'allocation de base selon le budget annuel approuvé. Les paiements de transfert sont constatés dans les états financiers de l'exercice où le transfert est autorisé et lorsque les critères d'admissibilité sont atteints, sauf lorsque le transfert donne naissance à un passif.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où le service est rendu.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé, et elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	De 4 à 10 années
Mobilier et agencements	5 années

Dans le cas des immobilisations acquises ou mises en service au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé à partir du mois suivant la date de mise en service de ces acquisitions.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles (suite)

L'Office examine la valeur comptable des immobilisations corporelles lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable ou lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité d'offre de biens et de prestation de services de l'Office. Si l'Office croit que les flux de trésorerie générés par un actif seront moindres que sa valeur comptable, au plus bas niveau des flux de trésorerie identifiables, l'Office constate une perte pour la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa juste valeur.

c) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur la valeur comptable des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice. Ces estimations prennent également en considération l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Excédent accumulé

a) Excédent accumulé grevé d'une affectation externe

L'Office reçoit des versements d'allocation de base selon le budget annuel approuvé. Les charges réelles engagées pendant l'exercice pourraient différer des montants budgétés. La différence entre les versements d'allocation de base reçus et les charges réelles engagées fait l'objet d'un suivi distinct à titre d'excédent accumulé grevé d'une affectation externe.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

2. Excédent accumulé (suite)

b) L'excédent accumulé grevé d'une affectation interne

Un fonds affecté a été établi par le conseil d'administration (le « Conseil ») à la suite d'une résolution prise par ce dernier en vue d'examiner les processus d'évaluation et de rechercher de nouvelles méthodologies en matière d'évaluation à grande échelle afin de maintenir la qualité irréprochable des programmes d'évaluation de l'Ontario. À la clôture de l'exercice, le solde se rapportait à la trésorerie qui s'est élevée à 2 463 893 \$ (2 449 171 \$ en 2021) et aux certificats de placement garanti assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,82 % et échéant en septembre 2022 qui se sont élevés à 6 078 118 \$ (6 028 820 \$ en 2021). L'Office a le pouvoir de garder tout revenu qui n'est pas un financement provincial selon la *Loi sur l'OQRE* de juin 1996, la Directive concernant les organismes et les nominations et la *Loi sur l'administration financière*.

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	8 477 991 \$	8 377 930 \$
Affectation d'autres revenus	–	32 745
Revenus d'intérêts gagnés sur le fonds	64 020	67 316
Solde à la fin de l'exercice	8 542 011 \$	8 477 991 \$

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a approuvé une motion visant à affecter l'excédent accumulé grevé d'une affectation interne à la stratégie informatique approuvée par le conseil.

3. Débiteurs

Un paiement de transfert de néant (40 000 \$ en 2021) à recevoir du ministère de l'Éducation est inclus dans les débiteurs.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

4. Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont payées en trésorerie et enregistrées comme actifs préalablement à ce qu'elles soient utilisées. À la fin de l'exercice, le solde s'établissait comme suit :

	2022	2021
Charges payées d'avance	163 532 \$	124 296 \$
Charges payées d'avance – détachements	553 415	210 025
	716 947 \$	334 321 \$

5. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	1 144 855 \$	872 285 \$	272 570 \$	389 003 \$
Mobilier et agencements	374 154	367 064	7 090	14 819
	1 519 009 \$	1 239 349 \$	279 660 \$	403 822 \$

6. Engagements

L'Office loue des locaux en vertu de certains contrats de location-exploitation qui arriveront à échéance jusqu'au 31 décembre 2024. Selon les conditions de ces contrats de location, l'Office est tenu d'acquitter un loyer de base annuel préétabli en fonction des taux de la superficie en pieds carrés plus les charges d'exploitation et d'entretien. Les versements annuels minimaux futurs sont répartis ainsi :

2023	958 231 \$
2024	752 381
2025	564 285
	2 274 897 \$

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

7. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont la trésorerie, les placements affectés par le Conseil, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable vu l'échéance à court terme de ces instruments.

Il est de l'opinion de la direction que l'Office n'est pas exposé à des risques significatifs d'intérêt, de crédit ou de change provenant de ces instruments financiers.

8. Attribution des charges

Les charges différentielles d'administration sont attribuées aux revenus tirés des services d'administration produisant des honoraires. Les charges sont attribuées au prorata du nombre de tests individuels d'élèves administrés.

9. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Office ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'Office prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2021.

10. Budget

Les informations budgétaires ont été tirées du budget approuvé par le Conseil le 18 août 2021.

11. Dépendance économique

L'Office tire la quasi-totalité de ses revenus du ministère de l'Éducation sous forme de versements d'allocation de base. La capacité de l'Office de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dépend du soutien financier continu du ministère de l'Éducation.